



PREFET DE LA CORREZE

Direction départementale
des territoires

Demande d'introduction de grand gibier dans les parcs de chasse ou dans les enclos cynégétiques

(selon l'article L 424.11 du Code de l'Environnement et l'arrêté du 7 juillet 2006 modifié
traitant cette procédure)

Étape 1 : Renseignement de la demande

- Nom, prénom du demandeur :
 - Adresse complète :
 - Numéro de téléphone et/ou de portable :
 - Espèce concernée :
 - Nombre d'animaux à lâcher :
 - Finalité de l'introduction (*raier les mentions inutiles*) :
 - Ⓒ Maintien des effectifs et études scientifiques :
 - Ⓒ Enclos de chasse et/ou territoire d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial :
 - Ⓒ Autres (à préciser) :
.....
 - Provenance des animaux (*joindre l'autorisation de prélèvement s'il y a lieu*)
 - Nom, prénom du responsable de l'entité de provenance:
 - S'il s'agit d'un établissement d'élevage, préciser le numéro d'autorisation :
 - Adresse complète de cette entité :
 - Identifications des animaux :
- sinon, indiquer pourquoi et les mesures prises pour garantir la pureté génétique et l'état sanitaire de ces animaux :
.....
.....
.....

- **Lieux d'introduction des animaux :**

- **Date prévisionnelle d'introduction des animaux : (1 seule date) (*)**

..... / /

Date et signature du demandeur,

(*) *En cas d'empêchement, toute nouvelle date sera signalée par le demandeur à:*
- l'ONCFS - 48 H à l'avance - Tél : 05 55 26 48 15 - Mail : sd19@oncfs.gouv.fr
- la DDT - Tél : 05 55 21 82 54 - Mail : ddt-seper@correze.gouv.fr



Étape 2 : Adresser la demande au président de la fédération départementale des chasseurs (FDC).

Avis FDC19

Favorable Défavorable

Date

Signature :

Étape 3 : Après avis de la FDC, adresser la demande à la Direction Départementale des Territoires

Décision du directeur départemental des territoires

Par délégation :

- le directeur départemental des territoires **autorise l'introduction** sollicitée par M.

L'autorisation porte le n°

-le directeur départemental des territoires **n'autorise pas l'introduction** demandée au(x) motif(s) suivant(s) :

.....

Fait à Tulle, le

P/le directeur départemental des territoires

Le chef du service SEPER,

Étape 4 : Notification de la décision

Diffusion :

- Demandeur,
- Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS),
- Fédération départementale des chasseurs de la Corrèze (FDC 19).

- **ONCFS - Champeau – 19000 TULLE**

- **FDC19 - quartier Montana -19150 LAGUENNE**

- **Mail : sd19@oncfs.gouv.fr**

- **Mail: chasseurs.19@wanadoo.fr**